

COMMUNE DE BOUGUENAIS

CONSEIL MUNICIPAL

24 MAI 2018 - 19 HEURES 00

COMPTE RENDU SUCCINCT

ETAIENT PRESENTS : Martine LE JEUNE, Gauthier LORTHIOIS, Armelle SADIR, Joël CASTEX, Bernadette HUGUET, Sylvain BACLE, Julie COCHIN, Sylvain QUARTIER, Christine LANDREAU, Colette COCHAIS, Luc BODIN, Maria-Annick OLIVIER, Philippe LUCENTE, Béatrice DOMENÉ, Dominique DUCLOS, Bernard POIRAUDEAU, Chrystèle MALARD, Michelle SAUPIN, Christophe CHAUSSON, Sandra IMPERIALE, Françoise RABBÉ, Fabrice BASCOUL, Virginie DENEUFVE, Marie-Claude LAMBERT, Carlos DE PINHO, MATHIAS GIRARD

EXCUSES ET REPRESENTES : Joël GOUIN DE ROUMIGNY était représenté par Maria-Annick OLIVIER, Michèle GRESSUS était représentée par Martine LE JEUNE, François QUAIRE était représenté par Dominique DUCLOS, Estelle BROUSSE était représentée par Gauthier LORTHIOIS, Jérémie GOBIN était représenté par Joël CASTEX, Karim SENE était représenté par Fabrice BASCOUL, Manuel ALVAREZ était représenté par Françoise RABBÉ

ABSENTS :

SECRETAIRE : Madame Julie COCHIN

1. DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

1. CONTRAT D'ENLEVEMENT, DE VALORISATION ET D'ELIMINATION DES DECHETS INDUSTRIELS BANALS ET NOTAMMENT D'EMBALLAGES A L'AIDE DU MATERIEL MIS A DISPOSITION PAR LE COLLECTEUR
2. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT DE MAINTENANCE D'ONDULEURS AVEC LA SOCIETE ECUS
3. REGIE PUBLICITAIRE DU GUIDE PRATIQUE 2018 DE LA VILLE DE BOUGUENAIS
4. ROCHE BALLUE GARDIENNAGE PAR UN AGENT DE SECURITE 2018
5. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT DE MAINTENANCE HOROQUARTZ
6. ATTRIBUTION D'UN MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE DEUX CHEMINS PIETONS
7. MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET MISSION RELATIVE A LA VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES - RESTRUCTURATION DES SANITAIRES DU BATIMENT A L'ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE URBAIN LE VERRIER
8. MISSION DE COORDINATION SPS SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE RELATIVE A LA RESTRUCTURATION DES SANITAIRES DU BATIMENT A DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE URBAIN LE VERRIER
9. MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET MISSION RELATIVE A LA VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES – MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DES ERP – PROGRAMME 2018
10. REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES – HÔTEL DE VILLE – ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAUBRIAND – ECOLE MATERNELLE CELESTIN FREINET
11. RESTRUCTURATION DES SANITAIRES BATIMENT A – ECOLE ELEMENTAIRE URBAIN LE VERRIER – LOT 4
12. RESTRUCTURATION DES SANITAIRES BATIMENT A – ECOLE ELEMENTAIRE URBAIN LE VERRIER – LOT 1
13. VERIFICATIONS PERIODIQUES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, GAZ ET MOYENS DE SECOURS DES BATIMENTS COMMUNAUX
14. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT D'EXTENSION DE GARANTIE POUR 4 PC FUJITSU POUR LES ECOLES ET LA MAIRIE AVEC LA SOCIETE AT&MIS
15. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT DE MAINTENANCE DU PROGICIEL MAD POUR LE SERVICE « AIDES A DOMICILE » AVEC LA SOCIETE CITYZEN
16. CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE BIENS COMMUNAUX NON BÂTIS A TITRE GRATUIT SUR LE SITE DE L'EPINETTE A BOUGUENAIS

17. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT DE MAINTENANCE I-PARAPHEUR &S'LOW AVEC LA SOCIETE LIBRICIEL SCOP
18. SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION – CONTRAT D'HEBERGEMENT DU PROGICIEL MAD POUR LE SERVICE « AIDES A DOMICILE » AVEC LA SOCIETE CITIZEN
19. REFECTION DE LA COUVERTURE FACADE SUD – ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAUBRIAND A BOUGUENAI – LOT 1 : REFECTION TOITURE ARDOISE & ISOLATION DES COMBLES
20. REFECTION DE LA COUVERTURE FACADE SUD – ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAUBRIAND A BOUGUENAI – LOT 2 : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
21. REFECTION DE LA COUVERTURE FACADE SUD DE L'ECOLE ELEMENTAIRE CHATEAUBRIAND A BOUGUENAI – LOT 3 : ELECTRICITE
22. TRAVAUX D'ENROBES ECOLES ELEMENTAIRE URBAIN LE VERRIER ET MATERNELLE FRANCOISE DOLTO
23. PRÊT A USAGE TEMPORAIRE ET PRECAIRE DE LA PARCELLE AW 1118 A MME COULOMBIER
24. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ASCENSEURS – AVENANT 2
25. MISE A DISPOSITION D'EMBALLAGES DE GAZ

2. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS - ACTUALISATION

Pour tenir compte de l'installation de Madame Marie-Claude LAMBERT et de Monsieur Mathias GIRARD en tant que conseillers municipaux suite aux démissions de Monsieur Antoine CLAVIER et de Madame Odile MEUNIER, le tableau des indemnités de fonctions est modifié, ainsi qu'il est présenté, le montant de l'enveloppe allouée restant le même.

A la majorité de 29 voix pour et 4 abstentions (Virginie DENEUFVE, Marie-Claude LAMBERT, Carlos DE PINHO, Mathias GIRARD), le Conseil Municipal approuve le tableau des indemnités de fonctions tel que joint à la délibération et précise que le montant des indemnités est actualisé en fonction de la valeur annuelle du point indiciaire de la fonction publique territoriale.

3. PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications proposées au tableau des effectifs et autorise Madame le Maire à nommer les intéressés sur les postes désignés.

4. PERSONNEL COMMUNAL - BESOINS OCCASIONNELS - AGENTS NON TITULAIRES

A la majorité de 29 voix pour et 4 abstentions (Virginie DENEUFVE, Marie-Claude LAMBERT, Carlos DE PINHO, Mathias GIRARD), le Conseil Municipal décide de créer les postes présentés et autorise Madame le Maire à procéder au recrutement des agents sur ces postes et à les rémunérer selon les conditions proposées.

5. PERSONNEL COMMUNAL - ROCHE BALLUE, SITE NATUREL DE LOISIRS - PÉRIODE ESTIVALE 2018 - MODIFICATION

Afin d'ouvrir le site naturel de loisirs Roche Ballue dans les meilleures conditions possibles il est proposé de créer des postes saisonniers entre le 21 avril 2018 et le 30 septembre 2018.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de créer les postes présentés à l'occasion de l'ouverture saisonnière de Roche Ballue et autorise Madame le Maire à nommer les intéressés sur ces postes.

6. PERSONNEL COMMUNAL - INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAIL NORMAL DE NUIT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'instaurer le versement de l'indemnité horaire pour travail normal de nuit à tout agent titulaire, stagiaire et contractuel d'un service de la Ville qui effectue ce type de sujétion, aux taux en vigueur.

7. PERSONNEL COMMUNAL - INDEMNITE SPECIALE MENSUELLE DE FONCTION DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'instaurer le versement de la prime spéciale mensuelle de fonction pour les cadres d'emplois des agents de police

municipale et pour le cadre d'emploi des chefs de service de police municipale, au taux en vigueur et autorise Madame le Maire à fixer les taux individuels par arrêté individuel.

8. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Afin de garantir la représentation des différentes composantes du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, il convient de procéder au renouvellement de l'ensemble des 6 administrateurs élus.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal proclame Bernadette HUGUET, Colette COCHAIS, Michelle SAUPIN, Maria-Annick OLIVIER, Françoise RABBE, Mathias GIRARD, délégués du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BOUGUENAI.

9. FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA RESTAURATION MUNICIPALE LOT N°9 MODIFICATION DE MARCHÉ N°1

Le lot n°9 « viandes surgelées conventionnelles » avait été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 29 juin 2017 à la société DAVIGEL. Afin d'acter la dissolution de la société DAVIGEL et sa substitution par la société BRAKE France, devenue SYSCO France SAS, à compter du 30 avril 2018 dans tous les droits et obligations nés de l'exécution du marché n°17-27-09, il convient d'effectuer une première modification du marché dont les termes resteront inchangés.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°9 « viandes surgelées conventionnelles », autorisant le transfert de l'accord cadre à la société SYSCO France SAS.

10. COMMISSION DES FINANCES - DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Suite à la démission de Monsieur Antoine CLAVIER de ses fonctions de conseiller municipal, il convient de désigner un nouveau membre du Conseil Municipal appelé à siéger au sein de la Commission des Finances Locales.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal désigne Madame Marie-Claude LAMBERT membre de la Commission des Finances Locales.

11. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - COMPOSITION - ACTUALISATION

Le Conseil Municipal prend acte de la mise à jour de la composition de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission de Madame Odile MEUNIER :

- Liste LABEL GAUCHE :
 - Membres Titulaires : Luc BODIN, Joël GOUIN DE ROUMIGNY, Maria-Annick OLIVIER
 - Membres Suppléants : François QUAIRE, Chrystèle MALARD, Joël CASTEX
- Liste UNE RESPIRATION DEMOCRATIQUE POUR BOUGUENAI :
 - Membre Titulaire : Christophe CHAUSSON
 - Membre Suppléant : Françoise RABBE
- Liste BOUGUENAI AGIR SOLIDAIRES :
 - Membre Titulaire : Virginie DENEUFVE
 - Membre Suppléant : Carlos DE PINHO

12. COMMISSION DE VALIDATION DES CONTRATS - COMPOSITION - ACTUALISATION

Le Conseil Municipal prend acte de la mise à jour de la composition de la Commission de Validation des Contrats suite à la démission de Madame Odile MEUNIER :

- Liste LABEL GAUCHE :
 - Membres Titulaires : Luc BODIN, Joël GOUIN DE ROUMIGNY, Maria-Annick OLIVIER
 - Membres Suppléants : François QUAIRE, Chrystèle MALARD, Joël CASTEX
- Liste UNE RESPIRATION DEMOCRATIQUE POUR BOUGUENAI :
 - Membre Titulaire : Christophe CHAUSSON
 - Membre Suppléant : Françoise RABBE

- Liste BOUGUENNAIS AGIR SOLIDAIRES :
- Membre Titulaire : Virginie DENEUFVE
- Membre Suppléant : Carlos DE PINHO

13. REGIE DE RECETTES "BASE DE LOISIRS DE LA ROCHE BALLUE" - DEMANDE DE SURSIS A VERSEMENT, DECHARGE DE RESPONSABILITE ET REMISE GRACIEUSE

Suite à un vol commis le 5 juillet 2015 dans les locaux de la Roche Ballue, il a été constaté un déficit de 380,00 € à l'encontre du régisseur de la régie de recettes « base de loisirs Roche Ballue ». Une plainte a été déposée le 6 juillet 2015 auprès des services de gendarmerie.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la demande de sursis à versement du régisseur concernant le vol d'un montant de 380,00 € le 5 juillet 2015, décide de la décharge de responsabilité du régisseur lié au vol d'un montant de 380,00 € le 5 juillet 2015 et décide de la remise gracieuse du débet constaté (380,00 €) à l'encontre du régisseur.

14. PIANO'CKTAIL - ACTUALISATION DES TARIFS BILLETTERIE - SPECTACLES EN PARTENARIAT

En raison de partenariats avec d'autres structures culturelles de la Métropole Nantaise, il convient d'apporter quelques modifications à la grille tarifaire du Piano'cktail.

A la majorité de 23 voix pour et 10 abstentions (Christophe CHAUSSON, Karim SENE, Sandra IMPERIALE, Françoise RABBÉ, Manuel ALVAREZ, Fabrice BASCOUL, Virginie DENEUFVE, Marie-Claude LAMBERT, Carlos DE PINHO, Mathias GIRARD), le Conseil Municipal fixe les tarifs de billetterie tels que présentés et précise que ces nouveaux tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} juin 2018.

15. COMPAGNIE NOUVEAU GROUPE CHOREGRAPHIQUE 25 - CONVENTION TRIENNALE 2018-2019-2020 ET MULTIPARTITE AVEC LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE ET L'ASSOCIATION

La Ville souhaite passer une convention triennale de 2018 à 2020 et multipartite avec le Conseil Départemental et la Compagnie NGC25 (Nouveau Groupe Chorégraphique 25).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte les termes de la convention telle que présentée et autorise Madame le Maire à la signer.

16. ECOLES PUBLIQUES - CHARGES DE FONCTIONNEMENT - REPARTITION ENTRE LES COMMUNES

La répartition des dépenses de fonctionnement des élèves scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires, en dehors de leur commune de résidence, est fixée par l'article L212-8 du code de l'Education. Le Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) a proposé que l'agence communique chaque année les éléments d'actualisation des montants sur les mêmes bases de calcul que celles établies précédemment par l'ACRN soit l'évolution de l'indice Insee des prix à la consommation (hors tabac) sur un an de janvier à janvier.

L'évolution pour l'année 2017-2018 s'établit à +1,3% (valeur de l'indice 101,68 en janvier 2018), ce qui porte les montants, compte tenu des arrondis, à :

- 429 euros pour un élève en école maternelle,
- 304 euros pour un élève en école élémentaire.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide l'application des montants, pour l'année 2017-2018, proposés par l'AURAN, concernant les charges de fonctionnement des écoles publiques.

17. EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE DE BOUGUENAIS CONVENTION D'UTILISATION AVEC LE DEPARTEMENT LE COLLEGE DE LA NEUSTRIE ET SON ASSOCIATION SPORTIVE AVENANT N°1

La convention qui lie la Ville, le Conseil Départemental de Loire Atlantique, le Collège de la Neustrie et son association sportive, pour ce qui concerne l'utilisation des équipements sportifs municipaux, a été reconduite pour une durée de 3 ans lors du Conseil Municipal du 21 septembre 2017. Le Conseil Départemental de Loire Atlantique souhaite qu'un avenant à cette convention soit pris pour préciser le nombre d'heures hebdomadaires mis à disposition à la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège de la Neustrie.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant N°1 tel qu'il est présenté.

18. ADHESION A UNE CONVENTION DE GROUPEMENT D'ACHATS D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES COORDONNE PAR NANTES METROPOLE

Depuis le 1er juillet 2007, l'ensemble des consommateurs est libre de choisir son fournisseur d'électricité sur le marché et donc de s'affranchir des tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques. Un groupement de commandes local pour la fourniture d'électricité et services associés a été coordonné par Nantes Métropole en 2015, réunissant les 24 communes de l'agglomération. Le premier engagement sur la fourniture d'électricité arrive à échéance en juin 2019. Cela nécessite la définition de nouvelles règles d'achats que Nantes Métropole propose, pour une meilleure efficacité, d'harmoniser dans une démarche groupée unique pour la fourniture d'électricité, de gaz et des services associés. Une convention de groupement de commande, ayant pour objet la passation et la signature des marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité, de gaz, et des services associés, est proposée pour adhésion. Cette convention est d'une durée de 9 années. L'adhésion est gratuite pour les collectivités de la Métropole. Le retrait du groupement est libre mais ne peut prendre effet qu'à compter de l'expiration des accords-cadres et marchés en cours dont la collectivité sera partie prenante.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- autorise la signature de la convention de groupement de commande pour la partie correspondant à la passation et la signature des marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité,
- autorise Nantes Métropole à signer, pour le compte de la Ville les accords-cadres correspondants,
- autorise Nantes Métropole à signer les marchés subséquents issus de l'accord-cadre ayant pour objet la fourniture et l'acheminement d'électricité,
- autorise Nantes Métropole à signer, pour le compte de la Ville, l'approvisionnement en électricité d'origine renouvelable à hauteur de 23% de la production totale.

19. PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES - INSCRIPTION DE SENTIER DE RANDONNEES

Seuls les sentiers inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) pourront être intégrés à la nouvelle édition du topoguide « Nantes Métropole à pied » devant être réédité courant 2018. Cette inscription vise à assurer la promotion, la valorisation et l'amélioration de ces itinéraires. Elle leur permet en outre de solliciter des subventions du Conseil Départemental sous réserve du respect de la charte et du cahier des charges établis par le Département.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- demande au Conseil Départemental l'inscription des circuits « Autour de la Roche-Ballue », « De Port Lavigne à La Pierre Blanche » et « Grandes Randonnées de Pays » du Pays Nantais, au PDIPR,
- s'engage à conserver le caractère public et ouvert des sentiers précités et à veiller à leur entretien régulier,
- s'engage à informer préalablement le Conseil Départemental dans le cas d'aliénation ou de suppression du ou des chemins ruraux en lui proposant un itinéraire de substitution,
- s'engage à s'assurer de l'inscription des chemins de préservation dans le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm),
- autorise Madame le Maire à solliciter le Département pour obtenir des subventions visant à la valorisation et à l'amélioration des itinéraires inscrits au PDIPR et à signer tout document s'y afférant.

20. COMMISSION FORME DE LA VILLE - DESIGNATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES

Suite aux démissions de Monsieur Antoine CLAVIER et de Madame Odile MEUNIER reçues en Mairie le 17 avril 2018, il convient de désigner deux nouveaux membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission Forme de la Ville.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal désigne Monsieur Carlos DE PINHO et Monsieur Mathias GIRARD membres de la Commission Forme de la Ville.

21. DENOMINATION DE VOIES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve les dénominations de voies proposées, « Allée Bérénice, Allée Irène Adler, Allée Adèle Blanc-Sec », « Allée Françoise Héritier », « rue des Charpentiers » et « Allée de la Frênette ».

SEANCE LEVEE A 20 H 45

Vu pour être affiché le 1^{er} juin 2018 conformément aux prescriptions de l'article L 2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A BOUGUENAI, le 1^{er} juin 2018.



**Martine LE JEUNE,
Maire de Bouguenais**